



© Kate Holt / HI

Rapport d'activité 2017

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des **conflits en Syrie, au Yémen ou encore en Irak**. Ces guerres continuent de provoquer des déplacements massifs de populations civiles. Elles entraînent aussi des traumatismes psychologiques et physiques, ainsi que des handicaps à vie pour des milliers de victimes innocentes. Il faut à tout prix éviter la banalisation de ces conflits et nous devons continuer de dénoncer l'utilisation intolérable d'armes explosives en zones peuplées.

C'est pourquoi nous avons poursuivi en 2017 notre campagne « **Stop aux bombardements de civils** » et exhortons les belligérants à cesser de recourir à des pratiques contraires au droit international humanitaire. Nous demandons aussi à la communauté internationale de condamner avec fermeté ces pratiques et de s'engager à y mettre fin. A côté de notre travail de plaidoyer, nous faisons appel au grand public via des campagnes de pétition et via les médias. Nous avons été rejoints dans ce combat par notre nouvelle ambassadrice Axelle Red, ainsi que par de nombreuses autres personnalités belges que nous tenons à remercier pour leur engagement et leur solidarité.

2017 a aussi été marquée par la **famine en Afrique de l'Est** et nous avons rapidement répondu aux besoins des personnes les plus vulnérables au Soudan du Sud, en Ouganda, au Somaliland et en Ethiopie. Cette intervention a été possible grâce au Consortium 12-12 dont nous sommes membre et qui a fait appel à la générosité de la population belge

Mais notre travail s'inscrit aussi sur le long terme et nous intervenons actuellement dans 63 pays pour permettre aux personnes en situation de handicap de gagner en autonomie et pour promouvoir une société plus inclusive. Nos équipes mettent en place une série d'actions pour permettre aux personnes d'avoir accès aux services de base, à des soins de réadaptation de qualité, du soutien psychologique ainsi que l'accès à l'éducation et l'emploi.

L'innovation est au cœur de notre stratégie. Nous avons ainsi obtenu en 2017 un financement du gouvernement belge pour introduire la technologie **d'impression 3D et la télémédecine** dans le domaine de la réadaptation physique en Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement au Togo, Mali et Niger. Ce projet devrait permettre d'améliorer la productivité des prothésistes pour toucher plus de personnes et d'atteindre des populations habitant dans des zones dangereuses ou difficilement accessibles. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, environ 100 millions de personnes de par le monde sont en attente d'un appareillage orthopédique.

Nous travaillons aussi sur **l'utilisation des drones** dans la détection des mines antipersonnel et autres engins explosifs avec un projet de recherche au Tchad. Ce projet a le potentiel de révolutionner les techniques actuelles de déminage, de considérablement réduire leur coût et de pouvoir rendre plus rapidement les terres aux populations.

Nous avons aussi, tout au long de l'année écoulée, fortement renforcé notre collaboration avec d'autres acteurs : la Direction Générale du Développement auprès du Ministère des Affaires Etrangères, notre partenaire principal, mais aussi le monde académique, les réseaux de professionnels liés au handicap, les autres acteurs humanitaires belges et internationaux, et le secteur privé. Nous avons ainsi démarré fin 2017 une série de réunions sur le thème de l'innovation humanitaire, dans le but de créer une émulation entre acteurs et d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration et d'innovation.

Nous tenons à remercier tous ces acteurs pour leur collaboration active en 2017. Nous souhaitons aussi dire merci à tous les donateurs individuels qui continuent à nous soutenir de manière régulière. Nous recevons souvent des témoignages de ceux-ci nous expliquant pourquoi la cause de Handicap International leur est chère et cela nous touche profondément. Merci aussi à tous nos collaborateurs et bénévoles qui travaillent tous les jours avec enthousiasme, passion et professionnalisme pour notre cause.

En 2017, nous avons aussi fêté les **35 ans d'existence** de notre association, ainsi que les 20 ans d'obtention du prix Nobel de la Paix pour notre combat contre les mines antipersonnel. Ce double anniversaire a été l'occasion de se rappeler comment l'action de quelques individus déterminés peut changer le cours de choses. Notre combat a en effet commencé modestement dans les camps de réfugiés cambodgiens il y a 35 ans. D'une petite initiative de quelques personnes, nous sommes devenus une organisation internationale majeure, présente dans 63 pays et reconnue internationalement. Pour mieux servir nos ambitions et dans le cadre de la célébration de nos 35 ans, nous avons décidé de nous doter d'une nouvelle identité visuelle à partir de janvier 2018. Cette nouvelle identité, axée autour des valeurs d'humanité et d'inclusion, nous permet désormais de mieux porter notre aspiration à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent.



Sommaire

- 02 / Editorial
- 04 / L'organisation
- 07 / Plaidoyer : les temps forts 2017
- 08 / Programmes phares
- 16 / Présence dans le monde
- 18 / Nos événements en Belgique
- 22 / Rapport financier
- 34 / Nos partenaires financiers



L'organisation

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

Humanité

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

Inclusion

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

Engagement

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

Intégrité

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

Une nouvelle image, symbole de nos valeurs

A l'occasion de ses 35 ans, l'organisation a fait évoluer son logo afin de se doter d'un symbole fort, une main. Avec ce symbole universel, nous souhaitons exprimer les valeurs d'humanité et de bienveillance portée par notre nom. Nous nous sommes aussi dotés d'une nouvelle signature, « Humanity & Inclusion », qui témoigne des valeurs et des missions que porte notre organisation. Il exprime également l'ambition qui motive nos actions depuis trente-cinq ans : l'inclusion des personnes handicapées et des populations vulnérables.

L'organisation HI

L'organisation HI regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans une soixantaine de pays, sous les noms « Humanité & Inclusion » ou « Handicap International », selon les pays.

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanity & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



Notre Fondation, garante du cadre éthique

Depuis 2015, la Fondation Handicap International définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.

Certification IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a obtenu le label IDEAS.



Code de conduite et politiques institutionnelles

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. En 2017, HI les a synthétisées dans un code de conduite qui s'applique à tous nos employés et partenaires. Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs. Nos politiques institutionnelles sont disponibles en ligne sur www.hi.org :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique genre,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption
- et la politique de sécurité.



Chiffres clés 2017

Bénéficiaires¹



SANTÉ

460 344
personnes



INSERTION

341 043
personnes



RÉADAPTATION

277 194
personnes



ACTION CONTRE LES MINES ET AUTRES ARMES

656 351
personnes



BESOINS ESSENTIELS²

197 215
personnes

Effectifs³ dans le monde

3 278 collaborateurs,

soit : **2 522** collaborateurs nationaux sur le terrain
307 collaborateurs internationaux sur le terrain
246 collaborateurs affectés aux programmes et
au pilotage des missions sociales dans les sièges
203 collaborateurs chargés des services d'appui,
de la recherche de fonds et de la communication

Budget du réseau HI



178
millions d'euros

1. Nombre de personnes ayant directement bénéficié en 2017 d'actions de HI et de ses partenaires. Un individu pouvant bénéficier de plusieurs services ou activités, ces données ne peuvent être additionnées. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de HI.

2. Eau, assainissement, abris, moyens de subsistance.

3. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Une reconnaissance internationale

HI est devenue co-lauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel. Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies. En 1996, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribuait le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ». En 2008, le prix Nansen saluait cette fois le travail des démineurs du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi ces derniers figuraient trois équipes de HI. En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

Dans son classement 2017 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 8^e place. Les critères d'évaluation sont, entre autres : les efforts de transparence et de redevabilité, le mode de gouvernance, l'impact des actions et l'innovation.

Ils soutiennent nos combats

Depuis 2000, Handicap International bénéficie du Haut Patronage de Sa Majesté la Reine.

En 2017, S.A.R la Princesse Astrid a également montré son soutien à notre organisation lors de plusieurs événements. En août, le footballeur brésilien Neymar Jr est devenu le tout premier ambassadeur mondial de HI.

D'autres ambassadeurs prestigieux tels qu'Axelle Red, Jessica Cox, Mario Galla, Rachel Kolly d'Alba, Anthony Lemke, Christa Rigozzi, Diane Tell ou Celine van Till soutiennent eux aussi les combats de HI.

Plaidoyer : les temps forts 2017

Pour l'inclusion de tous dans l'aide d'urgence

En situation de crise, les personnes handicapées sont souvent laissées pour compte. Une injustice qui touche des millions de personnes et qui a amené HI, en mai 2016, à contribuer au lancement de la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. Cette charte vise à ce que les organisations humanitaires prennent en compte les personnes handicapées dans leurs interventions, les fassent participer aux décisions qui les concernent et leur assurent l'accès aux services humanitaires.

Plus de **160** États, organisations humanitaires et bailleurs ont adopté la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. En 2017, **500** réfugiés syriens volontaires ont été sensibilisés au handicap et à l'inclusion afin d'être vigilants sur ces questions dans leur communauté.

En 2017, HI a travaillé à la concrétisation de cette charte, notamment dans le cadre de la crise syrienne. Elle a ainsi formé sur le handicap et l'inclusion 230 salariés d'une dizaine d'ONG. Comme les enfants handicapés sont particulièrement marginalisés en période de crise, HI s'est associée à l'UNICEF pour élaborer un guide pratique, qui vise à aider tous les acteurs humanitaires à s'adapter aux besoins des enfants handicapés.

20 ans du traité contre les mines : ne baissons pas la garde

En 2017, HI a fêté les 20 ans du Traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel, qui lui a valu d'être co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997. Grâce à ce traité – une victoire sans précédent –, le nombre de victimes a diminué, des millions de mines ont été détruites et leur utilisation a été quasiment stoppée. Mais depuis 2014, le nombre de victimes de mines augmente à nouveau ! Pour HI, cet anniversaire a donc été l'occasion de rappeler aux États qu'il faut rester mobilisés contre les « armes des lâches ».

STOP aux bombardements des civils !

En 2017, HI a continué de se mobiliser contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, qui font 92 % de victimes civiles. En septembre, l'association a lancé une campagne de mobilisation internationale, « Stop Bombing Civilians ».

Sur les réseaux sociaux, près de 500 personnes ont posté une photo de leur main, sur laquelle ils avaient écrit « STOP! ». Parmi elles, des personnalités comme Neymar Jr., Herman Van Rompuy ou Axelle Red.

Parallèlement, HI a poursuivi son travail de plaidoyer auprès des États pour mettre fin aux bombardements de civils. En novembre, l'association a par exemple organisé le Sommet de Maputo, au Mozambique. Dix-neuf États africains étaient présents et se sont engagés à soutenir une déclaration politique internationale contre les bombardements de civils.

15 399 civils tués par des bombardements en 2017, soit une augmentation de **42 %** par rapport à 2016. Plus de **389 000** personnes ont signé la pétition « Stop Bombing Civilians ».





© Philippa Poussereau/HI

Bangladesh

Rohingyas : soutenir psychologiquement les mères et les enfants réfugiés

En août 2017, plus de 625 000 Rohingyas sont arrivés au Bangladesh, fuyant le Myanmar voisin. Aux côtés d'organisations présentes dans la zone, HI a immédiatement mis en place un ensemble d'actions d'urgence pour aider ces réfugiés qui ont tout laissé derrière eux, ont souvent vécu le pire et survivent à présent dans des conditions de vie effroyables. Une grande partie d'entre eux sont des femmes et des enfants. Beaucoup ont perdu leurs proches. Certains sont blessés. Ils manquent de tout : nourriture, abri, latrines et points d'eau. Or les maladies

liées au manque d'hygiène et à la promiscuité peuvent tuer les personnes les plus fragiles. Vulnérables parmi les vulnérables, les mères et les enfants sont particulièrement exposés. Afin de les accompagner, HI mène, au-delà de l'aide d'urgence matérielle et des soins de réadaptation, un projet de soutien psychosocial à leur intention. Il s'agit de les aider à surmonter leur stress ou leur traumatisme et à mieux vivre dans les camps de réfugiés. Pour cela, les équipes de HI organisent des clubs de parents. On y aborde les questions relatives à l'angoisse que vivent les parents réfugiés, aux traumatismes liés aux violences et à la perte de proches, au stress causé par cette nouvelle situation de réfugié. Dans une culture où ces notions sont étrangères, il faut expliquer la souffrance mentale, la

dépression, le traumatisme, et apporter des solutions pour y remédier. C'est aussi l'occasion d'informer ces parents sur les bonnes pratiques d'hygiène, sur la santé de leurs enfants, et de parler de la vie dans le camp et de l'aide humanitaire disponible sur place. HI a également installé des espaces sécurisés pour permettre aux enfants réfugiés de jouer et de profiter de leur enfance. Ils ont vécu une expérience bouleversante lors des événements qui ont provoqué leur fuite du Myanmar, vers un endroit inconnu et parfois impitoyable. Ils ont connu la guerre et la faim, perdu leur maison et parfois des proches. Ces lieux leur offrent donc un espace d'échange et de récréation. Le jeu, source d'épanouissement et d'équilibre, s'avère une excellente thérapie pour nombre d'entre eux !

300

employés et bénévoles dans l'équipe d'urgence, dont sept personnes pour le soutien psychosocial.
8 287 personnes ont déjà obtenu des séances de soutien psychologique d'urgence.

Donner à chaque enfant réfugié le droit de jouer

Dans les camps de réfugiés, HI constate la situation précaire de milliers d'enfants. Grandir dans un camp est éprouvant. En fuyant la guerre, les enfants ont déjà traversé de lourdes épreuves pour leur âge. Certains sont nés dans les camps et n'ont jamais rien connu d'autre. Leurs conditions de vie sont difficiles : pauvreté, exposition aux maladies, à la violence et à la malnutrition. Un quotidien qui laisse peu de place au jeu et à l'épanouissement. Il est notamment difficile pour les enfants handicapés de trouver un espace de jeu dans ces lieux peu adaptés. C'est pourquoi, dans les camps de réfugiés au Bangladesh, au Pakistan et en Thaïlande, HI a lancé le projet « Growing Together » (« grandir ensemble ») avec le soutien de la Fondation Ikea. Afin de permettre aux enfants réfugiés de jouer et de profiter de leur enfance, des espaces de jeu sont créés dans les camps. Tous les enfants, handicapés ou non, peuvent désormais s'y retrouver en sécurité pour jouer, mais aussi partager leurs expériences traumatisantes, entre eux et avec un professionnel. Ils peuvent s'y sentir en sécurité, se détendre, sourire, jouer et retrouver

l'insouciance de l'enfance, une condition essentielle pour leur bien-être mental et physique. HI favorise la détection précoce de maladies, la stimulation infantile et les séances de réadaptation auprès des enfants afin d'éviter l'apparition de handicaps. L'association forme ainsi les parents, les soignants et des volontaires communautaires à stimuler les jeunes enfants, notamment grâce à des activités ludiques quotidiennes. En Thaïlande, l'association a formé plus de 40 volontaires communautaires dans trois camps de réfugiés situés près de la frontière birmane. Elle leur a enseigné comment assurer l'hygiène des enfants, les nourrir, les stimuler et les encourager à jouer dès le plus jeune âge. Dix-sept personnes ont également été formées sur les droits et la protection de l'enfant, afin de pouvoir référer les victimes de violence aux organisations proposant des services adaptés.

13 000

enfants vulnérables déplacés ou réfugiés, ainsi que leurs familles, bénéficient du projet.
Durée du projet Growing Together : 4 ans.





© Erwan Rogard/HI

Burkina Faso

Pour que les enfants handicapés puissent aller à l'école

En Afrique de l'Ouest, des millions d'enfants ne terminent pas l'école primaire ou n'ont jamais été scolarisés. Un tiers d'entre eux seraient handicapés. À travers ses programmes d'éducation inclusive dans neuf pays de la région, HI permet à 170 000 enfants d'apprendre et de s'intégrer. Au Burkina Faso, l'association s'est donné pour objectif d'identifier et d'accompagner les enfants handicapés non scolarisés. La première difficulté est de repérer ces enfants, peu visibles dans leurs communautés. Ils restent souvent enfermés chez eux et certains ne figurent pas sur les registres officiels. Ce phénomène a de multiples causes mais, la plupart du temps, les familles craignent que leur enfant soit mal accepté dans la société. HI travaille depuis plusieurs

années avec le gouvernement pour améliorer les méthodes d'enquête et de recensement des personnes handicapées. L'association s'appuie

959

écoles accompagnées dans le cadre du projet.

18 056 enfants handicapés accompagnés.
230 enseignants formés.

également sur des représentants de villages et d'associations locales afin de casser les préjugés et de créer un environnement favorable aux enfants handicapés. Parmi les enfants repérés, certains ne bénéficient d'aucune aide sociale ni d'aucun soin de santé. La priorité est de faire en sorte qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à aller à

l'école, par exemple en leur fournissant une orthèse, une prothèse ou un fauteuil roulant. Pour ceux présentant des difficultés d'apprentissage, il faut aider les parents à réévaluer la nécessité de les scolariser. Certains peuvent penser que leur enfant est incapable d'aller à l'école ou que l'instruction ne lui sera pas utile. Il s'agit alors de les amener à voir ce dont leur enfant est capable avec un soutien adapté. Les enseignants, quant à eux, sont parfois peu disposés à accepter un enfant handicapé en classe. HI a œuvré pour que les instituts nationaux de formation des enseignants intègrent un module sur l'éducation inclusive. L'objectif est que la majorité des enseignants disposent de bases solides concernant l'accueil des enfants handicapés.

Égypte

Insertion des personnes handicapées dans le monde du travail : HI relève le défi !

Garantir aux personnes handicapées un accès équitable à l'emploi, c'est le défi que relève HI dans un quartier populaire du Caire avec le projet « Idmag » (« inclusion » en arabe). La situation de ces personnes face à l'emploi est critique en Égypte, pays qui a pourtant ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En effet, nombre d'employeurs contournent la loi obligeant à employer au moins 5 % de personnes handicapées. La discrimination au sein de l'entreprise et la non-accessibilité du lieu de travail sont aussi des obstacles majeurs. Afin de créer un environnement favorable, des formations sont proposées aux employeurs pour leur apprendre à rendre leur entreprise inclusive. Ils sont sensibilisés aux

102

jeunes en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour chercher du travail. 256 personnes ont participé à des formations sur l'inclusion des personnes handicapées au travail.

bienfaits de l'inclusion et encouragés à engager davantage de personnes handicapées. HI a également établi des partenariats avec des chambres d'industrie et des associations de dirigeants d'entreprises afin d'élargir le réseau professionnel inclusif. Enfin, HI a ouvert des centres d'information et de référencement où les personnes handicapées peuvent réaliser un bilan de compétences, être accompagnées dans leur recherche et mises en lien avec des employeurs potentiels.

Syrie, Jordanie

Crise syrienne : promouvoir l'inclusion pour des services accessibles à tous



Sur les 5 millions de Syriens réfugiés au Moyen-Orient, 655 000 personnes sont accueillies en Jordanie. Environ 80 % d'entre elles vivent en zone urbaine et 20 % dans les camps. Afin d'atténuer l'impact de la crise syrienne sur les réfugiés les plus vulnérables, l'association accompagne les acteurs de la solidarité sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. En effet, parmi les bénéficiaires de l'association, 53 % sont en situation de handicap et 10 % souffrent de blessures liées à la guerre. Des spécialistes de l'inclusion et des travailleurs psychosociaux sont donc venus renforcer les équipes de HI. Ils travaillent en étroite collaboration avec les organisations de solidarité locales et internationales afin que, partout dans le pays, l'ensemble des initiatives et services proposés prennent en compte les personnes handicapées. Des évaluations d'installations et d'équipements, comme des écoles, des sanitaires ou des zones d'enregistrement, sont régulièrement réalisées chez les organisations partenaires, afin de les aider à les rendre accessibles. Ces spécialistes de l'inclusion vont aussi à la rencontre des personnes qui souhaitent monter un projet et leur expliquent comment le rendre accessible à tous. De belles initiatives sont encouragées et soutenues, telles que la création d'un magasin accessible aux personnes handicapées physiques, ou bien un centre de soutien scolaire qui accueille les enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

En Jordanie, plus de **185 000** personnes ont bénéficié de l'assistance de HI entre mai 2012 et décembre 2017. **941** travailleurs de diverses organisations humanitaires formés à l'inclusion. **1 248** personnes issues des communautés locales ou réfugiées sensibilisées à l'inclusion. **10** ONG internationales accompagnées sur 11 projets afin de rendre ceux-ci accessibles à tous.

Éthiopie

Des méthodes innovantes pour accélérer le rétablissement des enfants malnutris



La crise alimentaire en Afrique de l'Est engendre un nombre sans précédent de réfugiés. Environ 80 % d'entre eux sont des femmes et des enfants. En Éthiopie, en Somalie, en Ouganda et au Soudan du Sud, près de 820 000 enfants risquent de souffrir de malnutrition aiguë sévère en 2017. En Éthiopie, HI propose des méthodes innovantes afin d'accélérer leur rétablissement, en collaboration avec les services de santé. Les enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition sévère aiguë souffrent de traumatismes importants, à un âge où ils devraient développer leurs capacités physiques et intellectuelles. Au lieu d'apprendre à s'asseoir, à observer et à réfléchir, ils consacrent toute leur énergie à la survie. Ces enfants risquent de subir des retards de développement, qui peuvent entraîner des handicaps. Les experts en réadaptation de l'association ont élaboré des méthodes efficaces de kinésithérapie adaptée, basée sur de la stimulation physique. Cet accompagnement complète les traitements de nutrition d'urgence, de réhydratation et les soins médicaux essentiels.

254

enfants de moins de 5 ans suivis en Éthiopie.

HI s'assure également que les enfants soient soutenus par leur entourage en collaborant étroitement avec les familles. Les jeux interactifs et les exercices de kinésithérapie, menés par les parents et le personnel de soin, permettent aux enfants de retrouver leurs compétences motrices. Grâce à ce soutien, les enfants peuvent non seulement survivre, mais grandir en bonne santé.

Bolivie

« Pas à pas », traiter les pieds bots chez les jeunes enfants

En partenariat avec le Service de santé départemental de Chuquisaca, situé dans le sud-est de la Bolivie, HI a lancé le projet « Pasito a Pasito » (« pas à pas ») pour traiter gratuitement le pied bot chez les enfants de moins de 5 ans. Le pied bot est une malformation orthopédique qui résulte d'une anomalie de développement du pied. Elle survient pendant la période fœtale et s'aggrave au fur et à mesure de la croissance. Pour un résultat optimal des soins, l'impératif est d'intervenir le plus tôt possible après la naissance, puis de respecter la durée du traitement. Plusieurs hôpitaux de ce département sont désormais en mesure d'assurer la détection précoce des pieds bots chez les nouveau-nés, grâce aux formations à la méthode Ponseti offertes aux professionnels de la santé avec l'appui de HI.

181

professionnels formés à la détection précoce en 2017.

6 spécialistes formés aux soins selon la méthode Ponseti en 2017.

51 enfants soignés en 2017.

L'objectif est de dépister et soigner le plus d'enfants possible en renforçant l'accès à ce traitement à travers l'ensemble du pays. En effet, à terme, les professionnels d'une quinzaine de centres et de services de réadaptation auront bénéficié d'une formation validée par le ministère de la Santé, ainsi que d'outils d'intervention pour la détection précoce de déficiences et pour le traitement du pied bot.



© Xaume Olleros/HI

Togo, Niger, Mali

Téléréadaptation et orthèses 3D : appareillage à distance dans les zones inaccessibles

HI a recours à des dispositifs innovants afin d'améliorer l'accès de tous aux services de réadaptation physique. En effet, plus de 30 millions de personnes ont besoin d'une prothèse ou d'un appareil orthopédique dans les pays à faible revenu mais, selon l'OMS, seulement 5 % à 15 % d'entre elles accèdent à ce service. C'est pourquoi, après avoir commencé à introduire la technologie d'impression 3D dans le domaine de la réadaptation physique au Togo, l'association lance un projet en Afrique de l'Ouest destiné à atteindre de nombreux enfants et adultes handicapés vivant dans des régions isolées. L'objectif est d'accroître de manière significative la capacité de production et de pallier le manque d'orthoprothésistes, tout en testant une nouvelle méthode

d'intervention pour répondre à la problématique de l'isolement. C'est un projet de recherche opérationnelle mené en partenariat avec, notamment, l'Organisation africaine pour le développement des centres pour personnes handicapées (OADCPH), l'École nationale des auxiliaires médicaux (ENAM) et le Mobilab de l'université Thomas More en Belgique. Dans quatre centres de réadaptation, situés au Togo, au Mali et au Niger, des orthoprothésistes et des kinésithérapeutes sont formés à la technologie d'impression 3D et testent des méthodes de téléréadaptation pour mener leur travail au quotidien. En effet, le laboratoire de fabrication d'orthèses 3D est basé au Togo mais les prises de mesures, intégrant l'usage de scanners 3D, les séances

d'essayage et de réadaptation, sont effectuées au sein de chaque centre d'appareillage local. Certaines étapes sont donc réalisées grâce à la vidéoconférence. Cette étude clinique et technique porte en tout sur une centaine de patients. En parallèle, HI renforce les capacités des équipes de l'OADCPH. Basée à Lomé, au Togo, elle rassemble 68 centres de réadaptation dans 22 pays africains. Ce réseau est chargé d'organiser les formations de spécialistes en réadaptation 3D, de gérer le parc d'imprimantes 3D et d'acheminer les orthèses imprimées jusqu'aux centres de réadaptation.

100

patients suivis pour les essais cliniques et technologiques.
8 orthoprothésistes et
8 kinésithérapeutes formés.

Soutenir les hôpitaux au cœur de la crise

La guerre qui dure depuis trois ans au Yémen a causé la mort de plus de 5 000 civils et en a blessé 9 000 autres. Alors que plus de 70 % de la population, soit 21 millions de personnes, ont besoin d'une aide d'urgence, la fermeture des frontières imposée en novembre 2017 vient aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique. Denrées alimentaires, produits médicaux et aide humanitaire restent ainsi bloqués aux frontières. Des milliers de blessés attendent des soins. La ville de Sanaa et son agglomération, où intervient HI, ont été touchées par une cinquantaine d'attaques aériennes en l'espace d'une semaine. Selon l'ONU, le pays devient le théâtre de la « pire crise humanitaire au monde ».

2 098

bénéficiaires de séances de réadaptation.
3 853 aides à la mobilité distribuées, dont des fauteuils roulants, des béquilles, etc.
31 personnels médicaux (infirmières, aides-soignants...) formés aux fondamentaux de la réadaptation et du soutien psychosocial.

Malgré la dégradation de la situation, HI poursuit ses efforts pour soutenir les personnes blessées ou handicapées par le conflit. L'association intervient dans cinq centres de réadaptation et hôpitaux pour apporter directement des soins ou soutenir les équipes de réadaptation fonctionnelle, distribuer des aides à la mobilité (béquilles, fauteuils roulants...) et équiper les hôpitaux. Elle dispense également des formations aux kinésithérapeutes et personnels médicaux sur les soins de réadaptation et la prise en charge des blessures de guerre.

Logistique et sécurité alimentaire pour les personnes vulnérables



© Bricie Blonde/HI

Au Kasai, deux millions de personnes sont affectées par une crise sans précédent. Des milliers de personnes ont fui leurs villages incendiés et pillés par des groupes armés. Exécutions sommaires, violences à l'égard des femmes et enrôlement d'enfants rythment ce conflit d'une violence extrême. Les familles déplacées se retrouvent à la fois traumatisées et sans moyens de subsistance. HI leur apporte un soutien adapté, ainsi qu'aux populations qui les accueillent aujourd'hui. Les équipes de l'association organisent de vastes distributions de nourriture dans deux zones du pays placées en situation d'alerte par le Programme alimentaire mondial. Les rations alimentaires sont constituées de farine de maïs, de riz, de haricots et de sel, afin de correspondre à la fois aux habitudes alimentaires et aux besoins nutritionnels des populations concernées. Pour renforcer l'aide, HI facilite aussi le travail des autres intervenants humanitaires. L'acheminement du matériel et de la nourriture nécessaires à la survie des personnes déplacées est très difficile et représente un véritable défi logistique. L'association a mis en place et gère un système de stockage et de transport depuis les grandes villes du pays jusqu'aux zones rurales. Des véhicules adaptés à la topographie accidentée de la région et au mauvais état des voies de circulation sont mis à disposition. Plus de 70 % de l'aide humanitaire ainsi acheminée concerne des denrées alimentaires.

185

véhicules mis à la disposition des organisations d'aide humanitaire par la plateforme logistique.
 Distribution d'aide alimentaire par HI : **8 500** familles, soit environ **51 000** personnes.
3 549 tonnes d'aide humanitaire acheminées pour l'ensemble des organisations d'aide humanitaire.

Déminer dans un pays en conflit

L'Irak connaît une contamination ancienne par des engins non explosés, due aux conflits des années 1980 et 1990, à laquelle s'ajoute la contamination liée au conflit actuel, au fur et à mesure que de nouvelles villes sont libérées du joug de l'État islamique. En effet, ce conflit est marqué par le recours intense aux bombardements et aux engins explosifs improvisés, ce qui expose les équipes de déminage humanitaire de HI à de nouveaux défis.

HI intervient pour la sécurité des populations civiles et jamais au bénéfice d'une partie prenante au conflit. C'est pourquoi les opérations de déminage sont menées dans des zones où les combats ont cessé. Le choix de ces zones, fait par les Nations unies, repose sur une analyse fine du conflit afin de permettre l'intervention dans des zones stabilisées, dans lesquelles les populations civiles tentent de retrouver une vie normale. L'association reste

attentive à ce que sa neutralité soit évidente pour elles et se tient à leurs côtés afin de les protéger des dangers liés aux engins explosifs. Ainsi, les démineurs peuvent être appelés pour venir détruire un missile dans la cuisine d'une famille de retour dans son village. Avant de procéder au déminage d'un site, les démineurs marquent les zones à risques. Pour les habitants qui viennent se réinstaller, cette signalisation permet d'éviter le danger, de savoir qu'il ne faut pas cultiver un champ ou utiliser un chemin avant la fin des opérations de dépollution. La plupart des engins explosifs utilisés récemment en Irak sont déclenchés par la victime elle-même lors de son passage, en activant un fil dissimulé ou en ouvrant une porte. Ces engins explosifs improvisés représentent un nouveau défi technique pour les démineurs de HI. Ceux-ci sont donc spécialement formés à ce qu'on appelle le « *high risk search* » : les enquêtes à haut risque. Car chaque mine improvisée est unique et la détecter est une activité délicate. Plusieurs dizaines de professionnels sont mobilisés, mais leur tâche demeure immense car l'Irak est l'un des pays les plus contaminés au monde.

817 656 m²

déminés en 2017.
30 personnes dans l'équipe
de déminage, dont 21 démineurs.



PRÉSENCE DANS LE MONDE 386 PROJETS DANS 63 PAYS

Amérique centrale et du Sud

- 01 / Bolivie
- 02 / Colombie
- 03 / Cuba
- 04 / Haïti
- 05 / Nicaragua

Europe et

Amérique du Nord

- 06 / Allemagne
- 07 / Belgique
- 08 / Canada
- 09 / États-Unis
- 10 / France
- 11 / Luxembourg
- 12 / Royaume-Uni
- 13 / Suisse
- 14 / Ukraine

Afrique du Nord

- 15 / Algérie
- 16 / Libye
- 17 / Maroc
- 18 / Tunisie

Afrique de l'Ouest

- 19 / Bénin
- 20 / Burkina Faso
- 21 / Cap-Vert
- 22 / Guinée-Bissau
- 23 / Liberia
- 24 / Mali
- 25 / Niger
- 26 / Sénégal
- 27 / Sierra Leone
- 28 / Togo

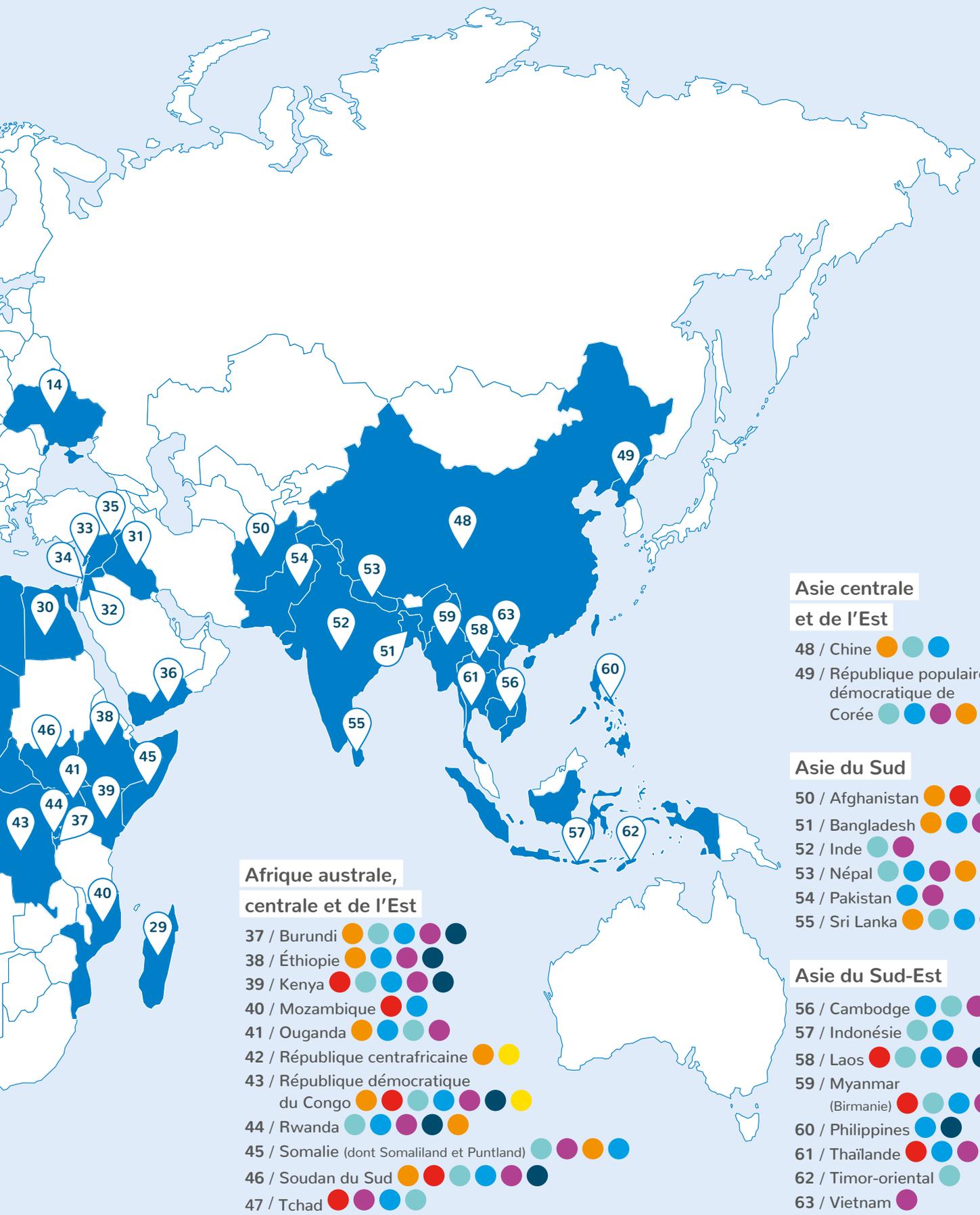
Océan Indien

- 29 / Madagascar

Moyen-Orient

- 30 / Égypte
- 31 / Irak (dont Kurdistan irakien)
- 32 / Jordanie
- 33 / Liban
- 34 / Palestine
- 35 / Syrie
- 36 / Yémen

- Urgence / ● Actions contre les mines* / ● Droits et politiques du handicap / ● Insertion /
- Réadaptation / ● Prévention et santé / ● Plateformes logistiques
- Associations nationales de HI (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse).



* Toutes les associations nationales mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où des activités ont été lancées en 2017: Ouganda et Cap-Vert.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires.

Nos événements en Belgique



Vers un monde sans mines

Il y a vingt ans était adopté le Traité d'interdiction des mines antipersonnel. Un traité auquel la Belgique a apporté une importante contribution, notre pays étant le premier au monde à interdire les mines. Handicap International a voulu marquer cet événement en compagnie de personnalités belges : **Axelle Red, Didier Reynders, S.A.R. la princesse Astrid et Manneken Pis.**

Fin septembre 2017, pour célébrer le 20ème anniversaire du Traité, le plus célèbre habitant de Bruxelles s'est habillé en démineur de Handicap International. L'exposition de photos en plein air " **Vers un monde sans mines** " a été inaugurée le même jour place de l'Albertine à Bruxelles. Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre Handicap International et le S.P.F. Affaires étrangères, tous deux impliqués dans la lutte contre les mines antipersonnel. S.A.R. la Princesse Astrid, Axelle Red et le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders - dont on sait qu'ils sont profondément préoccupés par le sort des victimes des mines - ont participé à l'inauguration.

Une nouvelle ambassadrice

L'engagement d'**Axelle Red** pour – entre autres – la lutte contre les mines antipersonnel était bien connu chez Handicap International. De son côté, la chanteuse belge avait visité des projets mis en œuvre par notre organisation en Asie, qui lui avaient d'ailleurs inspiré sa chanson « Pas maintenant ». Cette première rencontre trouve aujourd'hui une suite : le 27 octobre, Axelle Red est devenue officiellement ambassadrice de notre organisation. Elle agit en tant que représentante, pour témoigner au nom des enfants et adultes handicapés, ou prendre la parole lors d'événements. Elle a pu visiter à nouveau l'un de nos projets. En septembre 2017, Axelle Red avait apporté son soutien à la campagne « Stop aux bombardements de civils » en partageant son selfie 'STOP' sur les réseaux sociaux et invitant ses abonnés à faire de même.





© Rudy Vranckx

Stop aux bombardements de civils !

Handicap International lançait, fin 2016, la pétition "Stop aux bombardements de civils" pour mettre fin aux bombardements aveugles touchant les civils dans les zones de conflit comme l'Irak, la Syrie, l'Afghanistan, le Yémen et l'Ukraine. Tout au long de l'année 2017, bénévoles et collaborateurs de Handicap International ont fait de cette campagne une priorité et invité la population belge à signer la pétition aussi bien en ligne que lors d'événements. L'un de ces événements a été l'inauguration de l'exposition « **Bombardés. Histoires de vies à reconstruire** ». Le photographe **Philippe de Poulpiquet** a suivi les équipes de Handicap International en Jordanie et au Liban en janvier 2017. Chaque jour, ils sont allés à la rencontre de réfugiés syriens. Notre équipe pour leur apporter une aide, le photographe pour réaliser des portraits poignants. Avec pour résultat une exposition interpellante de survivants de bombardements en Syrie. Cette exposition a été réalisée avec le soutien d'ECHO, le service d'aide humanitaire de la Commission européenne. Notre campagne a été relancée en septembre quand notre organisation a invité des personnalités et la population belges à poster une photo sur les réseaux sociaux avec le mot STOP écrit sur la main et à signer la pétition.



© Edt. Dupuis



© A. Bertels - HI

Dîner de gala pour les 35 ans de Handicap International

Après dix ans d'interruption, Handicap International a organisé à nouveau un dîner de gala. Le 1er décembre, notre organisation a ainsi accueilli ses partenaires les plus importants, des figures connues ou des sympathisants de longue date dans le prestigieux palais d'Egmont. Cette soirée était l'occasion également de marquer à la fois les 35 ans de l'organisation et les 20 ans du Traité d'interdiction des mines antipersonnel. L'évocation des premières années de Handicap International par **Jean-Baptiste Richardier**, l'un des deux médecins français fondateurs de l'association en 1982, et **Gniep**, l'un des premiers enfants à recevoir une prothèse, fut l'un des temps forts, tout en émotion, de cette soirée. La présence du ministre **Didier Reynders** et de **S.AR. la Princesse Astrid** parmi les invités a montré une nouvelle fois leur soutien à notre organisation. Ce dîner de gala a permis de renforcer les liens avec nos partenaires et sympathisants et de montrer qu'après 35 ans, Handicap International n'avait rien perdu de son enthousiasme et de son engagement pour un monde plus humain et inclusif !



© A. Bertels - HI



© A. Bertels - HI



© F. Pauwels - Humma - HI

Bricoleur du Cœur

Après la création du prix du public en 2016, le concours Bricoleur du Cœur a proposé trois nouvelles catégories, davantage liées aux activités de la personne en situation de handicap : vie professionnelle, sports & loisirs et vie quotidienne. Un prix était réservé aux participants des écoles, tout en laissant la possibilité au public de voter pour son invention préférée.

Parmi les projets reçus, le jury a retenu le fauteuil de coiffure adapté dans la catégorie « Vie professionnelle », une combinaison de plongée adaptée plus facile à enfiler dans la catégorie « Sports et loisirs » et enfin un « soutien-pot » permettant aux personnes avec des difficultés de manipulation de manger une crème ou un yaourt d'une seule main dans la catégorie « Vie quotidienne ». Dans la catégorie « Ecoles », c'est l'application « Read my voice » destinée à faciliter les conversations des personnes sourdes et malentendantes qui a remporté tous les suffrages. Quant au public, il a largement plébiscité le soutien-pot.

Encore bravo à tous les gagnants qui ont montré une fois de plus qu'avec un peu d'ingéniosité, il était possible de proposer des solutions adaptées pour faciliter le quotidien des personnes handicapées.

Solidanza : dernière édition en musique

Solidanza, est le rendez-vous de danse traditionnel et inclusif de Handicap International de la fin de l'année. Les amateurs de danse, qu'ils préfèrent être sur ou au bord de la piste ont profité d'un programme musical varié, avec un spectacle de danses laotiennes impressionnant et le show en fauteuil roulant de l'association Décalage. En même temps, cette édition était la dernière : Handicap International n'organisera pas de dixième soirée dansante en 2018. **Solidanza** a offert à différentes personnes et cultures l'occasion de se rencontrer sur la piste de danse. Le message de notre organisation est « **Continuez à danser !** ». Mais la fin d'un projet permet le lancement d'autres initiatives pour promouvoir l'inclusion et à l'humanité dans notre société.



© J. de Tessières - HI



Comptes annuels de l'organisation HI

En 2017, nos missions sociales ont connu une progression de 20 % en volume, principalement liée à des interventions d'urgence comme au Kasai (RDC), en Irak ou auprès des réfugiés rohingyas. Ces opérations, bien financées par nos bailleurs institutionnels, ont conjoncturellement augmenté le poids des fonds institutionnels dans nos ressources globales.

Grâce à la collecte de fonds privés, nous restons néanmoins attentifs à la diversification de nos ressources, qui est la garante de notre indépendance d'action. Cette année encore, le soutien fidèle de nos donateurs nous a permis d'obtenir de très bons résultats dans ce domaine, et ce malgré l'absence de collectes majeures liées à des urgences humanitaires.

Par ailleurs, dans le cadre de notre stratégie à dix ans, nous avons démarré depuis l'année dernière près de 80 projets. En 2017, nous avons ainsi fait le choix d'investir 3,2 millions d'euros dans l'amélioration de nos services d'appui (ressources humaines, logistique...), la simplification de nos processus, la collecte de fonds privés ou encore la préparation aux urgences. Nous avons également mené un travail de réflexion sur notre marque et lancé Hizy.org, une plateforme digitale pour les personnes à besoins particuliers.

Ces décisions induisent un déficit comptable de -1,5 million d'euros, une situation choisie et non subie. Sans ces investissements et en dépit de l'évolution très défavorable des taux de change, notre résultat 2017 serait positif de 1,7 million d'euros. Nous avons également veillé à maîtriser nos frais de fonctionnement. Malgré la forte croissance de nos programmes, leur ratio n'a pas augmenté et a même diminué. Cette préoccupation constante de maîtrise de nos coûts nous a permis de consommer une part minimale de nos fonds associatifs (d'un montant total de 32,2 millions d'euros), sans courir de risque financier.



Des financements institutionnels en forte progression

En 2017, les financements institutionnels ont connu une croissance de plus de 29 %, atteignant plus de 114 millions d'euros. Ces financements, complétés par la collecte auprès du grand public, ont permis à notre association de répondre aux crises humanitaires qui ont marqué l'année, mais aussi de financer des actions de développement à plus long terme. Plus de la moitié de nos fonds institutionnels proviennent de fonds publics nationaux, collectés auprès des gouvernements de notre réseau d'associations nationales ou d'autres pays. Environ 37 % de nos fonds proviennent ensuite d'institutions internationales publiques, notamment l'Union européenne et les Nations unies, et 9 % proviennent de fondations et entreprises privées finançant des projets spécifiques. En assurant plus du quart de nos ressources institutionnelles, la Commission européenne reste notre premier financeur, avec une très forte progression par rapport à 2016 (37 %), confirmant la hausse de l'année précédente. Ces financements se concentrent notamment sur les grandes crises internationales du Moyen-Orient et de la zone sahélienne, avec des projets d'urgence mais aussi des activités permettant d'assurer la transition vers la reconstruction et le développement.

HI intervient également aux côtés des Nations unies, qui constituent, à travers leurs agences telles que l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial ou le Haut-Commissariat aux réfugiés, des partenaires financiers importants. Les États continuent de nous apporter un soutien essentiel, en hausse de 18 % cette année. On relève trois progressions importantes: tout d'abord les États-Unis, qui ont presque doublé leurs financements auprès de HI en 2017, avec des fonds importants sur des projets majeurs que nous menons en consortium avec d'autres ONG, notamment au Mali et au Congo. Ensuite l'Allemagne, grand contributeur mondial d'aide au développement, qui a retrouvé en 2017 une place plus significative dans la part des contributions qu'elle nous apporte. Enfin, la France, deuxième pays contributeur de HI, avec une progression de 14 % cette année. D'autres États apportent également une contribution significative, garantissant une diversité des bailleurs qui constitue pour nous un gage d'indépendance. En 2017, on a par ailleurs constaté une progression très importante des fonds institutionnels privés en Suisse, au Royaume-Uni et en Belgique. L'année a également été marquée par un partenariat d'ampleur avec la Fondation Ikea, autour du projet « Growing Together ».

Générosité du public : de bons résultats et un travail de diversification

Menées dans huit pays du globe, les activités de collecte privée de HI sont toujours en croissance en 2017, avec une augmentation de 3 % par rapport à l'année 2016. Des résultats d'autant plus satisfaisants que l'année écoulée n'a été marquée par aucune collecte d'ampleur sur des urgences humanitaires, qui représentent habituellement une source significative de fonds privés. Avec plus de 600 000 donateurs actifs, HI cherche toujours à optimiser ses appels aux dons auprès du grand public, tout en diversifiant ses modes de collecte pour préparer l'avenir.

Les principes de financement et de gestion de HI

Diversité des sources de financement

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ils ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

La mutualisation des dons pour une plus grande équité

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.



Une politique de réserves pour assurer la sécurité financière

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

La transparence financière

HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit EY. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes. Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.



© J. Tusseau - HI

Méthodologie d'élaboration du CER (compte d'emploi des ressources)¹

Le compte d'emploi des ressources (CER) est établi en conformité avec l'arrêté du 11 décembre 2008 et sa méthodologie d'élaboration est validée par le conseil d'administration de la Fédération.

Sur la base de principes comptables communs, le CER est établi à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel expatrié et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.
- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).
- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique «Frais de fonctionnement».
- Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les provisions et reprises ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après les totaux des emplois et ressources, conformément à la réglementation en vigueur.

Enfin, la rubrique « Emploi des ressources collectées auprès du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

1. Le siège de la Fédération étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

Origine des ressources

Au 31.12.2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Ressources

	Total des ressources 2017	Suivi des ressources issues de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice¹	-	15 544
Ressources issues de la générosité du public ²	56 135	56 135
Entreprises et autres ressources privées ³	12 267	-
Total des ressources privées	68 402	-
Ressources publiques	104 821	-
Autres produits	2 222	-
Total des ressources de l'exercice	175 446	-
Reprises des provisions	862	-
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	544	-
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	-	- 52
Total des ressources	176 852	71 627
Total des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public	-	- 59 461
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴	-	12 166

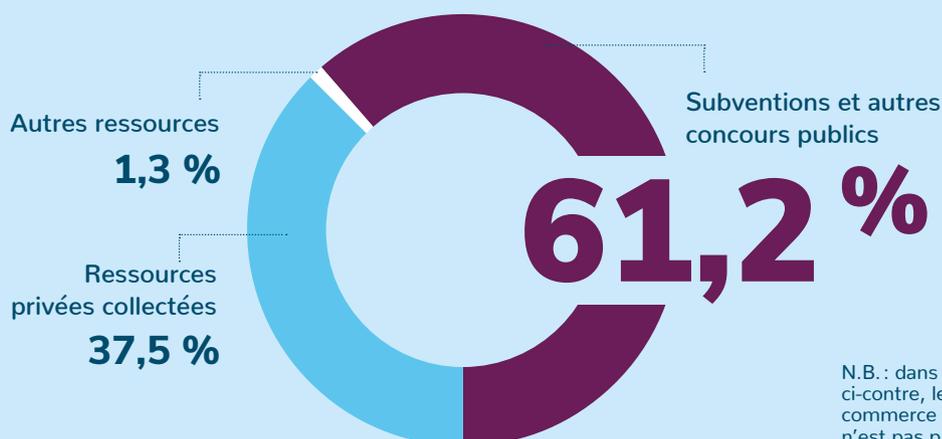
1/ Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice: constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisés lors des exercices précédents.

2/ Ressources issues de la générosité du public: tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

3/ Entreprises et autres ressources privées: financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes.

4/ Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice: constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Origines des ressources



N.B.: dans le diagramme ci-contre, le produit des ventes du commerce solidaire, soit 4,164 k€, n'est pas pris en compte.

Répartition des emplois

Au 31.12.2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

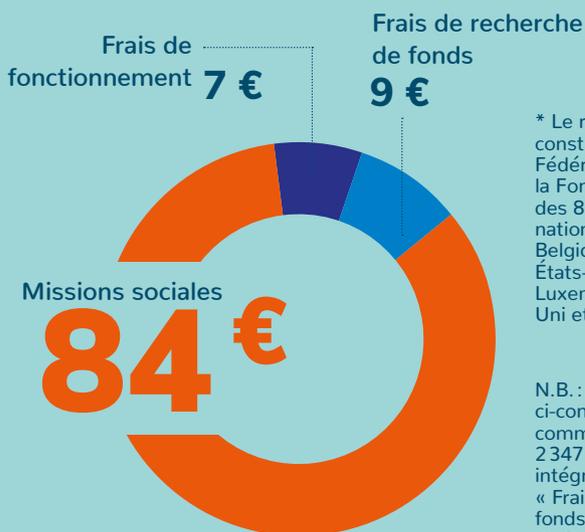
Emplois	Total des emplois 2017	Emploi des ressources issues de la générosité du public	Emploi des autres ressources
Missions sociales ¹	145 240	36 462	108 778
Frais de recherche de fonds ²	18 857	18 727	130
Frais de fonctionnement ³	11 912	1 509	10 403
Total des emplois de l'exercice	176 009	56 699	119 310
Dotations aux provisions	1 743	–	1 743
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	596	–	596
Total des emplois	178 347	58 660	121 649
Immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public	–	3 726	–
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources issues de la générosité du public	–	- 963	–
Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public	–	59 461	–

1/ Missions sociales: programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

2/ Frais de recherche de fonds: comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels.

3/ Frais de fonctionnement: regroupent tous les frais engagés par les services à caractère général, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Pour 100 € dépensés par le réseau HI* au cours de l'exercice



* Le réseau HI est constitué de la Fédération HI, de la Fondation HI et des 8 associations nationales : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

N.B. : dans le diagramme ci-contre, le coût du commerce solidaire, soit 2 347 k€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « Frais de recherche de fonds » et 60 k€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois des missions sociales, près de 80 %, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé : les bénéficiaires, au cœur de ses missions sociales, sont sa raison d'être. En 2017, ce ratio augmente jusqu'à 83,7 % grâce à une stabilisation des frais de fonctionnement et de recherche de fonds et à une augmentation sensible des missions sociales, due à des crises humanitaires qui ont fortement mobilisé nos équipes, comme au Kasaï (RDC), en Irak ou auprès des réfugiés rohingyas. Les frais de recherche de fonds sont stables. Il n'y a pas eu de collecte d'ampleur sur des urgences humanitaires, qui représentent habituellement une source significative de fonds privés. Quant aux dépenses liées aux frais de fonctionnement, leur faible augmentation est le reflet de la continuité de la mise en œuvre des projets de notre stratégie, conjuguée à la préoccupation constante de maîtrise de nos coûts.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales

Au 31.12.2017.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Afrique et océan Indien 60,6 millions d'euros

Afrique de l'Est	0,91 %
Afrique de l'Ouest	2,10 %
Burkina Faso / Niger	8,83 %
Burundi	3,42 %
Éthiopie	2,20 %
Kenya / Somalie	7,61 %
Madagascar	2,70 %
Mali	24,44 %
Mozambique	1,68 %
République centrafricaine	3,09 %
République démocratique du Congo	14,23 %
République du Soudan du Sud / Ouganda	4,97 %
Rwanda	5,48 %
Sénégal / Cap-Vert / Guinée-Bissau	5,14 %
Sierra Leone / Liberia	3,19 %
Tchad	4,93 %
Togo / Bénin	5,08 %

Asie 26,6 millions d'euros

Afghanistan	16,42 %
Asie	2,63 %
Bangladesh	12,20 %
Cambodge / Thaïlande	6,30 %
Chine	2,42 %
Inde / Sri Lanka	7,01 %
Laos	8,08 %
Myanmar (Birmanie)	10,46 %
Népal	10,61 %
Pakistan	6,40 %
Philippines / Indonésie / Timor oriental	8,44 %
République populaire démocratique de Corée	4,06 %
Vietnam	4,97 %

Amérique centrale et du Sud 7,6 millions d'euros

Bolivie	8,61 %
Colombie	53,93 %
Cuba	7,30 %
Haïti	27,49 %
Nicaragua	2,67 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient 47,0 millions d'euros

Jordanie / Égypte / Territoires palestiniens / Yémen / Irak / Liban / Syrie	89,30 %
Libye	2,38 %
Maroc / Tunisie / Algérie	8,32 %

Europe 0,2 million d'euros

Ukraine	100,00 %
---------	----------

Divers non affectés par zone 3,2 millions d'euros

	100,00 %
--	----------

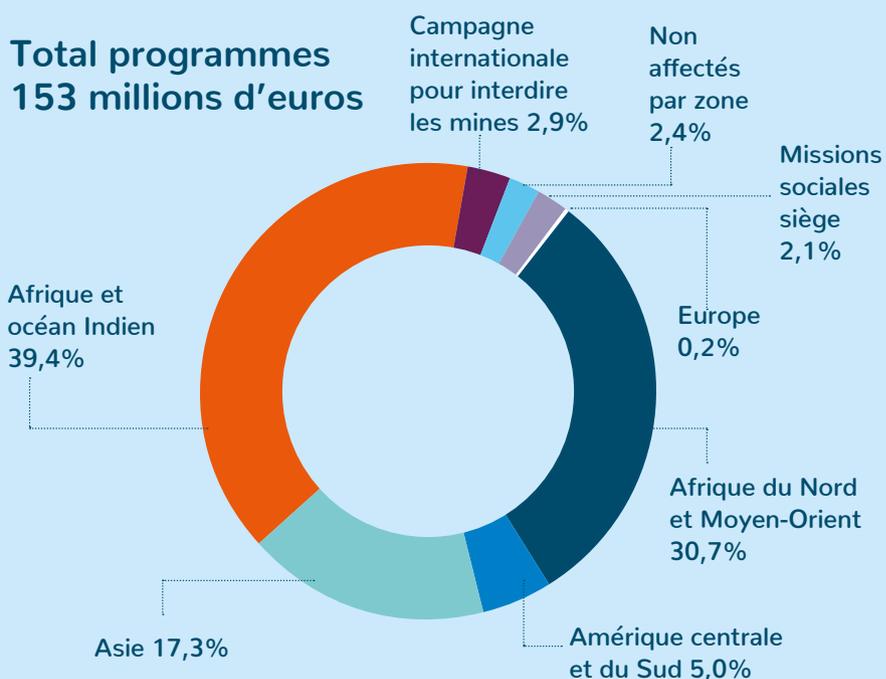
Divers siège 3,7 millions d'euros

Fondation Handicap International	12,91 %
Autres missions sociales nationales	43,26 %
Magazine Déclic / plateforme Hizy	21,87 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	21,96 %

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA *

	100,00 %
--	----------

Total programmes 153 millions d'euros



N.B. : les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement (dont coûts fixes de structure) sur les programmes, établis analytiquement selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.

* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Bilan combiné de l'organisation HI

Au 31.12.2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2017	2016
Actif immobilisé ¹	14 769	13 816
Créances bailleurs ²	17 122	9 672
Autres stocks et créances ²	23 193	18 173
Trésorerie ³	33 126	34 321
Total de l'actif	88 210	75 982

Passif

	2017	2016
Fonds associatifs ⁴	32 188	32 613
Provisions pour risques et charges ⁵	3 194	2 556
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	596	544
Dettes bailleurs ⁷	28 121	17 615
Autres dettes ⁷	23 905	22 540
Écarts de conversion	206	114
Total du passif	88 210	75 982

1/ Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2/ Stocks et créances : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3/ Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4/ Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5/ Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6/ Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7/ Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs et des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Comptes annuels de Handicap International Belgique

Les objectifs financiers pour l'année 2017 ont été largement positifs, dépassant les résultats de 2016. Les recettes totales sont de 13.5 millions d'euros.

Récolte de fonds privés

La récolte de fonds privés a enregistré une augmentation de 15% par rapport à 2016. Cette augmentation provient essentiellement :

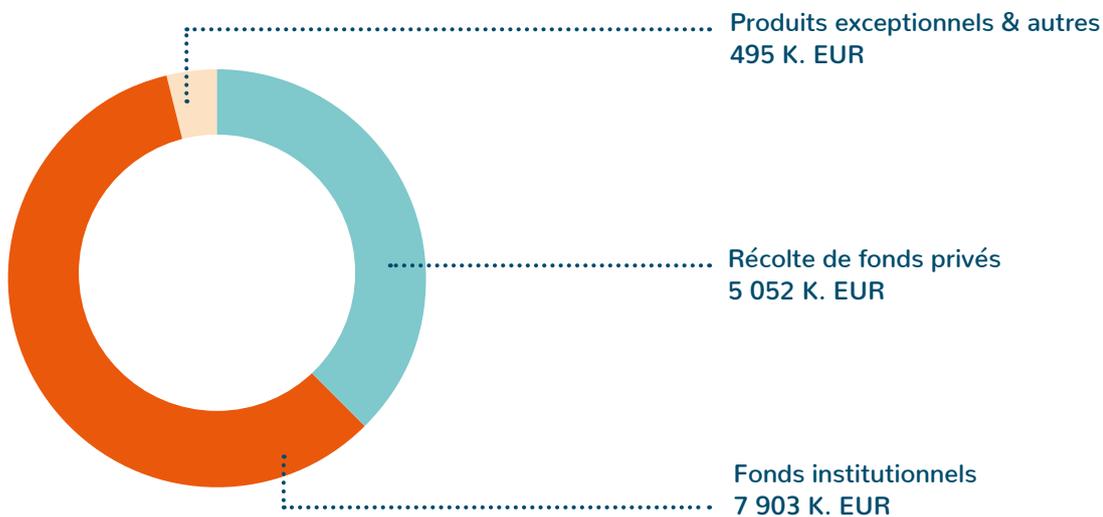
- d'une augmentation des legs ;
- des efforts consentis afin d'optimiser les coûts de marketing direct pour améliorer le ratio des coûts/envoi ;
- des efforts de fidélisation de nos donateurs, se marquant par une augmentation de nos donateurs permanents.

Fonds institutionnels

En 2017, Handicap International Belgique a collecté 7.9 millions EUR de fonds institutionnels. Ce montant montre une légère augmentation (+ 0.3M EUR) malgré la réduction du budget alloué à la mise en œuvre du contrat-cadre sur cinq ans avec la Coopération belge au développement (DGD), dont 2017 était la première année.

Au cours de l'année 2017, Handicap International a renforcé sa relation avec la Coopération belge, notamment sur la thématique de l'Innovation, en lien avec notre nouvelle stratégie à 10 ans. Cet intérêt commun a abouti à l'obtention d'un financement « innovation » sur le développement d'impression d'appareillages en 3D et de la télé-réadaptation au Togo, Mali et Niger, mais également à l'ouverture de prochaines opportunités dans les années à venir.

Ressources



Transparence financière

Handicap International Belgique prête beaucoup d'attention à la bonne gestion des fonds qui sont mis à sa disposition. Tous les comptes de l'association sont contrôlés par Pragmat Audit. Les comptes annuels 2017 ont été approuvés le 4 juin 2018 par l'Assemblée générale. Les dépenses pour nos projets sont contrôlées régulièrement sur demande de nos bailleurs de fonds. De plus, nos budgets ne peuvent être engagés qu'après des procédures internes strictes. Grâce aux mécanismes de contrôle précités, nous pouvons garantir la gestion optimale des moyens mis à notre disposition par nos donateurs.

SOUTIEN DES BAILLEURS BELGES À NOS PROJETS

BAILLEURS	PROJETS	MONTANT
PLAIDOYER & EDUCATION AU DEVELOPPEMENT EN BELGIQUE		
Wallonie-Bruxelles International	Exposition 'Play'	3 095,00 €
Ville de Bruxelles – Egalité des chances	Exposition 'Play'	1 600,00 €
Fondation Roi Baudouin	Exposition 'Play'	750 €
ACTION CONTRE LES MINES		
S.P.F. Affaires étrangères	Colombie	187 971 €
S.P.F. Affaires étrangères	Irak	650 000 €
INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE		
Direction générale de la Coopération au développement (DGD)	Haïti	152 876 €
DGD	Colombie	137 556 €
DGD	Bolivie	131 976 €
Région de Bruxelles-Capitale	Maroc	43 688 €
DGD	Cuba	30 959 €
PREVENTION ET SANTE		
• Santé maternelle et infantile		
Direction générale de la Coopération au développement (DGD)	Rwanda	168 700 €
DGD	Burundi	155 475 €
DGD	Rép. Démocratique du Congo	139 482 €
DGD	Laos	121 036 €
• Santé mentale		
Fondation Roi Baudouin	Madagascar	102 793 €
• Sécurité routière		
Direction générale de la Coopération au développement (DGD)	Haïti	140 602 €
DGD	Rép. Démocratique du Congo	81 399 €
READAPTATION		
• Réadaptation physique		
Direction générale de la Coopération au développement (DGD)	Rwanda	310 688 €
DGD	Bolivie	223 085 €
DGD	Rép. Démocratique du Congo	181 006 €
DGD	Burundi	166 582 €
DGD	Cambodge	164 700 €
DGD	Haïti	162 032 €
DGD	Laos	125 773 €
• Réadaptation à base communautaire		
Direction générale de la Coopération au développement (DGD)	Rwanda	136 833 €
DGD	Cuba	117 316 €
DGD	Burundi	92 902 €
SOUTIEN AUX ORGANISATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES		
DGD	Rép. Démocratique du Congo	131 955 €
Région de Bruxelles-Capitale	Maroc	68 688 €
URGENCES		
Direction générale de la Coopération au développement (DGD)	R. D. Congo	927 573 €
DGD	Territoires palestiniens	663 392 €
Fonds récoltés par le Consortium 12-12 pour Famine 12-12	Ethiopie, Ouganda, Soudan du Sud, Somaliland	638 129 €
DGD	Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger)	483 557 €
DGD	Mali, Niger, Togo	116 667 €

Les partenaires financiers de HI pour l'année 2017

Organismes publics internationaux

- Union européenne : DG DevCo, DG ECHO, Horizon 2020
- Nations unies : International Labour Organization, OCHA, UNDP, UNFPA, UN-Habitat, UNHCR, UNICEF, UNMA, UNOPS, UNSCAR, WFP (PAM), WHO (OMS), UNWRA, UN Peace Building
- Autres : International Organization for Migration (IOM), OPEC Fund for International Development (OFID)

Organismes publics nationaux

- Ministères, ambassades et collectivités territoriales : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Mali, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Québec, Sénégal, Suède, Suisse, Togo

Organismes privés

- Action contre la faim
- ACTED
- ADRA Royaume-Uni
- Agronomes vétérinaires sans frontières
- Ajahma Charitable Trust
- Aktion Deutschland Hilft
- AMREF (Association pour la médecine et la recherche en Afrique)
- Bazar International

- de Luxembourg
- Big Lottery Fund
- Blom Bank
- Bloomberg (Bangl Steel Re-rolling Mills Company)
- Boccard
- Care
- Catholic Relief Services
- Centre missionnaire Sainte-Thérèse
- Chaîne du bonheur
- Consortium 12-12
- COOPI
- Croix-Rouge australienne
- Croix-Rouge danoise
- DAI
- David and Patricia Morton Family Foundation
- Deloitte
- Dorothea Haus Ross Foundation
- Educate a Child
- ETFO Humanity Fund
- Fédération internationale de la Croix-Rouge
- Fifty-One International, Club Guttland
- Finn Church Aid
- Fondation Anesvad
- Fondation April
- Fondation Argidius
- Fondation BNP Paribas
- Fondation Drosos
- Fondation Ford
- Fondation Ikea
- Fondation Isaac Dreyfus-Bernheim
- Fondation Jos & Mimieke, sous l'égide de la Fondation du Luxembourg
- Fondation Liberté, sous l'égide de la Fondation du Luxembourg
- Fondation du Mont Noir
- Fondation OCP
- Fondation Roi Baudouin
- Fondation Roncalli
- Fondation Rozalia
- Fondation Symphaxis
- Fondation UPS
- Fracarita Belgique

- Frank J. Flaman Foundation
- Global Fund
- Google.org
- Groupe La Poste
- Helpage International
- Helvetas Swiss Intercooperation
- Hilton Prize Coalition
- Hugh Symons Charitable Trust
- INEW (International Network on Explosive Weapons)
- John Baldessari Endowment Fund of the California Community Foundation
- John Snow, Inc.
- Johns Hopkins University
- Knodel Foundation
- Laftreff Hesper
- LeasePlan
- Les Ateliers d'Amazoni
- Lycée français du Luxembourg
- Malteser International
- Médecins du monde
- Médecins sans frontières Belgique
- Microsoft Corporation
- Miracle Feet
- Nature & Découvertes
- NEF (Network of European Foundations)
- Oxfam
- Pacific Blue Foundation
- Philip King Charitable Trust
- Plan Royaume-Uni
- Questions.lu
- Reitzel SA
- Save the Children Australie
- Secours islamique
- Smart Pharma
- Social Point
- Solidarités International
- Start Fund
- Sternstunden Foundation
- The Victor and Christine Anthony Family Foundation
- UCB (Union chimique belge)
- Unifor
- World Diabetes Foundation
- World Education
- World Learning



Droit à l'information

Handicap International est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF - www.vef-aerf.be) et souscrit au code déontologique de l'AERF qui reprend votre droit à l'information. Vous avez le droit de nous demander des informations complémentaires, en particulier :

- une analyse des comptes ;
- des explications sur les différents postes de coûts, en particulier pour la récolte de fonds ;
- le rapport du réviseur d'entreprise ;
- la tension salariale ;
- le tableau des amortissements.

En appelant le numéro + 32 (0)2 280 16 01 ou en envoyant un e-mail à donateurs.belgium@hi.org, vous pouvez demander que certaines informations soient envoyées à votre adresse. Vous pouvez consulter les documents susmentionnés à notre siège (Rue de l'Arbre Bénit, 44 bte1 - 1050 Bruxelles).

Conseil d'administration de 2018-2019

BUREAU

- Minke de Smet – présidente
- Olivier Champagne – vice-président
- Alain Lallemand – vice-président et trésorier
- Catherine Hock – secrétaire

MEMBRES

Greta Dereymaeker, Christian Fuchs, François Gilson,
Patrick Keusters, Benoît Smets

Rapport d'activité 2017 - Handicap International

Editeur responsable : Jean Van Wetter
Comité de rédaction : Maarten Caversoons, Florence Daunis,
Pascale Jérôme, Marion Josserand, Sabrina Montanvert,
Sylvain Ogier, Aurore Van Vooren
Graphisme : In Media Res
Adaptation : Beltza
Iconographie : Laethicia Lamotte
Impression : Nevelland, entreprise de travail adapté

Handicap International
Rue de l'Arbre Bénit, 44 bte
11050 BruxellesBelgique
Tél. : +32 (0)2 280 16 01
E-mail : info.belgium@hi.org
www.handicapinternational.be



